

2024-5523
2024-12-10

Maxunitech Prothioconazole Technique

FUNGICIDE

UTILISER POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

SOLIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

No D'HOMOLOGATION 34059 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Prothioconazole.....98,5%

CONTENU NET: 20-3000 Kg

Oriental (Luzhou) Agrochemicals Co., Ltd.
Xinle Town, Naxi District, Luzhou City
Sichuan Province 646300 P.R. China
86-571-28007837

Représentant au Canada:

John Gibson
618 Wilkins Terrace
Saskatoon, SK
S7W 0C8
1-306-514-0770

MODE D'EMPLOI:

Utiliser uniquement pour la fabrication, la formulation ou le reconditionnement d'un produit antiparasitaire homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Porter des vêtements protecteurs propres, y compris des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un respirateur lors de la manipulation et de la fabrication du produit.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer le contenant d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais et sec, à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives et les contenants non utilisés en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.